

Rodéo urbain : une octogénaire tuée alors qu'elle sortait ses poubelles à Brest

Par Le Figaro

Publié il y a 6 heures ,

Mis à jour il y a 53 minutes

Deux jeunes hommes de 16 ans ont fauché une dame âgée de 84 ans à moto le 22 mars. Après avoir pris la fuite, les suspects se sont rendus deux jours après les faits. Ils ont depuis été mis en examen.

Le drame s'est déroulé sur le trottoir en face de sa maison. Alors qu'elle sortait ses poubelles, Cécile Le Lirzin, âgée de 84 ans, a été mortellement percutée par un deux-roues, le 22 mars dernier à Brest. Deux jeunes hommes de 16 ans, l'un portant un casque à la visière fumée et l'autre une cagoule noire, se trouvaient sur la moto, selon une information du *Parisien*, confirmée au *Figaro* par le parquet de Brest.

Les suspects ont fauché la vieille dame vers 17 heures. Un choc d'une telle violence que la retraitée a été projetée à plusieurs mètres. L'un des deux jeunes sur la moto aurait fait un doigt d'honneur aux passants avant de prendre la fuite, d'après le voisinage interrogé par le quotidien parisien. Ils se sont finalement rendus à la police le 24 mars, soit deux jours après les faits.

Le conducteur de la moto a par la suite été mis en examen pour «*homicide involontaire aggravé par deux circonstances aggravantes : délit de fuite et défaut de permis de conduire*», selon le parquet de Brest. Le passager a quant à lui été mis en examen pour «*non-assistance à personne en danger*». «*Les deux mis en examen présentent un casier judiciaire néant*», ajoute le parquet au *Figaro*. L'autopsie de Cécile de Lirzin s'est tenue lundi 27 mars.

«La police n'intervient jamais»

L'octogénaire décédée résidait dans un quartier populaire, à proximité de la cité du Ponant réputée sensible et théâtre fréquent de rodéos urbains. «*Le problème, c'est que la police ne rentre pas dans le quartier et n'intervient jamais*», déplorent Laurence

et Enora, la fille et la petite-fille de la victime au *Parisien*. *Un noyau dur d'une grosse dizaine de jeunes entre 12 et 18 ans fait la loi et fout le bordel depuis des années. Voilà le problème.»*

L'été dernier, à la demande du ministère de l'Intérieur Gérald Darmaproust, la lutte contre ce phénomène dangereux des rodéos urbains s'est intensifiée à Brest, comme le détaille [Ouest-France](#). Pour réduire au maximum le phénomène, la police nationale multiplie les contrôles et les fouilles. Les peines encourues pour ces délits routiers ont également été alourdies, allant de 1 an à 5 ans de prison et de 15.000 euros à 75.000 euros d'amende.

À lire aussi

Après l'assassinat d'un couple de professeurs, la fin de cavale mortelle de Cédric Tauleygne, le mari «rongé par une jalousie malade» 🇫🇷



Enseignante assassinée à Paris, double meurtre dans les Hautes-Pyrénées, saccages en marge de manifestations : les faits divers de la semaine

Paris : une femme découverte décédée dans le hall de son immeuble

